



Assemblée générale

Distr. générale
23 octobre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 132 de l'ordre du jour

Financement du Tribunal pénal international

**chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide
ou d'autres violations graves du droit international humanitaire
commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais
accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins
entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994**

Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport contient le sixième rapport annuel sur l'exécution du budget du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2000.

Dans sa résolution 54/240 du 23 décembre 1999, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire au Compte spécial du Tribunal pénal international pour le Rwanda un crédit d'un montant total brut de 86 154 900 dollars (montant net : 78 170 200 dollars) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2000. Durant la période considérée, les dépenses effectives se sont chiffrées à un montant brut de 83 144 800 dollars (montant net : 75 817 300 dollars), ce qui a laissé un solde inutilisé d'un montant brut de 3 010 100 dollars (montant net : 2 352 900 dollars).



I. Introduction

1. Le présent rapport sur l'exécution du budget du Tribunal pénal international pour le Rwanda pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2000 est soumis en application de la résolution 49/251 de l'Assemblée générale, en date du 20 juillet 1995. Conformément à sa résolution 52/218 de l'Assemblée en date du 22 décembre 1997, l'annexe du rapport contient également des statistiques détaillées sur le volume de travail reflétant les activités du Tribunal.

II. Rapport sur l'exécution du budget de 2000

Crédits ouverts et dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Crédits ouverts (a)</i>	<i>Dépenses (b)</i>	<i>Dépassement/économie (c) a – b</i>
Postes (après déduction des contributions du personnel)	54 554,9	49 448,6	5 106,3
Autres dépenses de personnel	1 800,0	1 052,2	747,8
Traitements et indemnités des juges, y compris les dépenses communes	1 678,3	1 672,2	6,1
Consultants et experts	397,0	147,8	249,2
Voyages	1 579,6	1 929,7	(350,1)
Services contractuels	7 400,0	11 249,4	(3 849,4)
Frais de fonctionnement	5 598,5	4 911,9	686,6
Dépenses de représentation	4,0	4,7	(0,7)
Fournitures et accessoires	1 437,2	1 631,5	(194,3)
Mobilier et matériel	2 624,7	2 736,5	(111,8)
Travaux de construction, transformation, et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	956,0	892,4	63,6
Subventions et contributions	140,0	140,4	(0,4)
Contributions du personnel	7 984,7	7 327,5	657,2
Total, dépenses (montant brut)	86 154,9	83 144,8	3 010,1
Recettes provenant des contributions du personnel	7 984,7	7 327,5	657,2
Total (montant net)	78 170,2	75 817,3	2 352,9

Postes (économie : 5 106 300 dollars)

2. L'économie enregistrée est due à des taux de vacance de postes plus élevés que prévu. Les taux de vacance moyens prévus pour les postes existants de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur étaient estimés à 19 %. De même, le taux concernant les services généraux et catégories apparentées était estimé à 13 %. Des taux moyens de vacance de 60 % et de 50 % pour les nouveaux

postes dans les catégories des administrateurs et des services généraux, respectivement, ont été utilisés dans les prévisions de dépenses. Les taux de vacance de postes moyens effectifs pour la période de 12 mois étaient de 22,5 % dans la catégorie des administrateurs et 13,3 % pour les agents des services généraux.

Autres dépenses de personnel (économie : 747 800 dollars)

3. L'économie enregistrée à cette rubrique est le résultat des économies d'un montant de 766 300 dollars réalisées au titre du personnel temporaire, compensée en partie par l'augmentation des dépenses au titre des heures supplémentaires (18 500 dollars). L'augmentation des dépenses au titre des heures supplémentaires est imputable principalement à la nécessité de recruter du personnel, y compris des chauffeurs et des agents de sécurité, pour travailler au-delà des heures normales pendant les sessions plénières et les vacances. Les économies réalisées au titre du personnel temporaire résultent principalement du fait que les dépenses liées au recrutement de personnel local ont été moins élevées que prévu et de l'incapacité d'obtenir du personnel local qualifié pour assurer des services bilingues, si nécessaire.

**Traitements et indemnités des juges (y compris les dépenses communes)
(économie : 6 100 dollars)**

4. L'économie nette enregistrée est imputable à la réduction du nombre de requêtes par rapport aux estimations, au titre des indemnités spéciales, pour les périodes durant lesquelles le Vice-Président assume les fonctions de président (6 200 dollars), compensée par un dépassement des dépenses communes de personnel (100 dollars).

Consultants et experts (économie : 249 200 dollars)

5. Les économies réalisées à cette rubrique sont imputables au fait que les témoins experts convoqués par le Bureau du Procureur, ont été moins nombreux que prévu; (il n'a été fait appel qu'à un expert, alors que trois avaient été prévus), que quatre consultants seulement avaient été utilisés sur les cinq prévus au budget; et à l'utilisation d'un nombre de témoins de la défense inférieur à celui qui avait été prévu.

Frais de voyage (dépassement : 350 100 dollars)

6. L'augmentation nette qui apparaît à cette rubrique est due au fait que les juges ont dû effectuer des déplacements imprévus (75 700 dollars), et notamment assister à une réunion afin d'examiner l'application des recommandations du Groupe d'experts chargé d'évaluer l'efficacité des activités et du fonctionnement des tribunaux internationaux et aux déplacements de juristes chargés d'accompagner les juges de la Chambre d'appel lors de trois missions à Arusha pour assister à des audiences en appel et pour participer à une séance plénière. De plus, les dépenses à engager ont été plus élevées que prévu (304 800 dollars) au titre des frais de voyage du Procureur entre Arusha et Kigali; du Procureur adjoint à La Haye et Arusha; des équipes d'enquêteurs au Rwanda; des équipes chargées des procès à Kigali, à la suite de la réaffectation tardive de toutes les équipes chargées des procès à Arusha; et d'un nombre accru de missions par les équipes chargées de rechercher les suspects de haut rang dont on présume qu'ils trouvent en Europe.

7. Ces dépenses additionnelles ont été compensées par des économies d'un montant de 30 400 dollars, résultant de la réduction du nombre de voyages des témoins et voyages liés aux activités d'audit.

Services contractuels (augmentation : 3 849 400 dollars)

8. L'augmentation nette enregistrée à cette rubrique est due aux dépenses plus élevées que prévu concernant : les honoraires des avocats de la défense imputables en partie aux demandes de rémunération de leurs services (2 070 100 dollars) pour 1999 et, à des versements partiels (827 200 dollars) pour 2000; les frais afférents à la préparation des dossiers par les équipes de la défense et les frais de voyage des avocats de la défense (330 631 dollars); les frais de voyage des enquêteurs des équipes de la défense dans des pays autres que la Tanzanie pour réunir les éléments de preuve requis et entendre des témoins (311 581 dollars); la formation résultant de l'augmentation du nombre des cours de langues offerts et le renforcement de la formation dispensée au personnel utilisant le matériel audiovisuel des salles d'audience (85 000 dollars); les services contractuels résultant du manque de personnel qualifié, y compris la mise en place d'un système d'état de paie et de comptabilité (82 000 dollars); le système de classement des postes (109 500 dollars); l'administration des tribunaux (25 000 dollars); l'assistance en matière d'ordinateurs/base de données (41 600 dollars); les médias/communications (26 500 dollars); la gestion des archives et enregistrements (15 400 dollars); les arts graphiques (8 300 dollars); les services de transcription/traduction (11 100 dollars); la rédaction juridique (3 000 dollars) et les travaux contractuels d'imprimerie de brochures, plaquettes, affiches et manuels à l'intention de journalistes requis pour les sessions plénières et les délégations en visite (6 380 dollars); et les services médicaux fournis aux détenus requérant une attention médicale spéciale ou supplémentaire et une hospitalisation (3 900 dollars).

9. Ces dépenses supplémentaires ont été compensées par les économies réalisées au titre des services de sécurité contractuels à Kigali, du fait que le nombre d'agents de sécurité requis a été inférieur au nombre prévu (3 700 dollars); de la réduction périodique de l'utilisation de membres de la police tanzanienne rappelés pour des fonctions municipales (72 400 dollars); du coût de l'assurance des véhicules qui a été inférieur au montant prévu (6 000 dollars); et des services de nettoyage et de blanchissage inférieurs au coût prévu (25 700 dollars).

Frais généraux de fonctionnement (économie : 686 600 dollars)

10. La réduction nette enregistrée à cette rubrique est imputable aux économies réalisées dans plusieurs postes : travaux d'entretien divers (4 700 dollars); réduction du coût des services collectifs de distribution résultant de la connexion du bureau de Kigali au système de distribution d'électricité municipal (97 000 dollars); économies réalisées dans le domaine des communications, imputables à la réduction du coût des services liés à Internet, des abonnements à Lexis-Nexis, de la location de fréquences et de circuits pour les radios portables, et de la location d'un segment spatial pour les communications sur Intelsat (259 300 dollars). Des économies ont également été réalisées en ce qui concerne la protection et l'appui des témoins, du fait que le nombre de témoins convoqués a été moins important que prévu (213 200 dollars); le coût du transfert des détenus à Arusha sur des vols commerciaux et non des vols affrétés a été réduit (150 000 dollars); pour l'exécution des sentences, le Tribunal n'a pas poursuivi d'activités dans les pays avec lesquels il n'avait pas été

conclu d'accords sur ce sujet (168 300 dollars); le coût des services divers a été moins élevé que prévu (35 100 dollars); et les équipes de recherche ont limité leurs enquêtes à l'Europe et concentré leurs efforts sur les suspects de haut rang (184 400 dollars).

11. Ces économies ont été compensées par des dépenses plus élevées que prévu concernant la location et l'entretien de locaux, résultant de l'augmentation des locaux loués et des loyers (328 000 dollars), ainsi que de la location d'un aéronef, du fait de la sous-estimation des frais de location et des droits d'atterrissage et de manutention au sol (97 400 dollars).

Dépenses de représentation (dépassement : 700 dollars)

12. L'augmentation enregistrée à cette rubrique est imputable aux dépenses supplémentaires résultant de visites effectuées par des délégations au Tribunal, notamment des chefs d'État et des membres du corps diplomatique.

Fournitures et accessoires (dépassement : 194 300 dollars)

13. L'augmentation nette enregistrée à cette rubrique résulte d'un dépassement au titre des fournitures de bureaux nécessaires pour : la production accrue de documents pour la Chambre d'appel et les équipes chargées de l'accusation et de la défense (24 500 dollars); la maintenance, les réparations et les pièces de rechange pour le matériel de bureau et autres matériels, y compris les photocopieurs, le matériel de surveillance par rayons X, les machines utilisées par les rédacteurs de procès-verbaux et les générateurs (96 200 dollars); le nombre accru d'abonnements aux journaux et aux revues fournis aux juges, au personnel de la Chambre de première instance, à la Bibliothèque juridique, et des références, au Groupe de la presse et des relations avec le public, et aux détenus (59 900 dollars); les fournitures audiovisuelles résultant du grand nombre de bandes magnétoscopiques requises pour l'enregistrement des audiences et la reproduction des pièces soumises au Tribunal (68 500 dollars); les articles destinés aux services de sécurité, y compris les uniformes pour des nouveaux agents et le remplacement d'uniformes pour d'autres membres du personnel de sécurité (44 100 dollars); et les fournitures diverses pour le Centre de détention et trois résidences protégées, y compris literie, moustiquaires et ustensiles (11 500 dollars).

14. Ces dépassements ont été compensés par les économies réalisées au titre : des fournitures pour le traitement électronique de l'information et articles consommables (7 900 dollars); des ouvrages et périodiques de la Bibliothèque résultant du report de l'achat de diverses revues et périodiques en raison de leur non-disponibilité (10 200 dollars); des vêtements pour les détenus et témoins, du fait qu'un nombre de détenus moins important que prévu a comparu devant les Chambres de première instance (18 000 dollars); des fournitures médicales, en raison de l'ouverture du dispensaire au milieu de l'année et du report de l'achat de matériel médical (38 900 dollars); des livraisons de denrées alimentaires et rations en raison du coût moins élevé de la viande et des légumes disponibles localement (4 100 dollars); et de l'essence, du carburant et des lubrifiants, en raison de contrôles plus efficaces concernant l'utilisation des ressources en matière de transport (31 300 dollars)

Mobilier et matériel (dépassement : 111 800 dollars)

15. L'augmentation nette enregistrée à cette rubrique est imputable au dépassement encouru au titre du mobilier et matériel de bureau, résultant en partie de la nécessité d'adapter le mobilier pour pouvoir l'installer dans l'espace limité des nouveaux bureaux préfabriqués à Kigali (27 900 dollars); pour l'acquisition de matériel audiovisuel pour la troisième chambre (38 400 dollars); et l'achat de pièces détachées pour le parc automobile et l'utilisation de services locaux de garage, avant l'ouverture de l'atelier chargé du transport et des pièces détachées du Tribunal (155 100 dollars).

16. Ces dépassements ont été compensés par les économies réalisées au titre de l'achat de nouveaux matériels d'atelier et de gestion des réseaux (30 200 dollars); du matériel de communications grâce à l'utilisation d'une option plus économique (63 400 dollars); du matériel de transport (une ambulance) (4 000 dollars); d'autres matériels de bureau, y compris une réduction du nombre de climatiseurs requis à Arusha et Kigali (5 600 dollars); et de la réduction des dépenses liées au matériel de sécurité (6 400 dollars).

Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux (économie : 63 600 dollars)

17. Les économies réalisées sont imputables au report de projets concernant l'amélioration des locaux d'hébergement pour les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire tanzanienne au Centre de détention des Nations Unies (59 700 dollars) et à une réduction des dépenses à prévoir pour divers projets de construction à Arusha et Kigali (3 900 dollars).

Subventions et contributions (dépassement : 400 dollars)

18. Ce dépassement résulte de la contribution du Tribunal aux dépenses de fonctionnement du Service de sécurité hors Siège et du dispensaire des Nations Unies à Arusha et Kigali.

Contributions du personnel (économie : 657 200 dollars)

19. L'économie réalisée à cette rubrique correspond au pourcentage de postes vacants au Tribunal, comme indiqué au paragraphe 2.

III. Décision à prendre par l'Assemblée générale

L'Assemblée générale est invitée à prendre note du présent rapport.

Annexe

Indicateurs de résultats, 2000

Chambres

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>2000 Projections^a</i>	<i>2000 Chiffres effectifs</i>
Procès	6	5
Appels	7	15
Journées d'audience	442	237
Journées de séance plénière	5	4

^a Voir A/54/521.

Bureau du Procureur

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>2000 Projections^a</i>	<i>2000 Chiffres effectifs</i>
Groupe des enquêtes, Kigali		
Nombre d'enquêtes	90	120
Actes d'accusation (nombre cumulatif depuis 1995)	36	61
Missions	800	726
Témoins interrogés	800	1 000
Dépositions obtenues	700	701
Arrestations	20	5
Section des poursuites, Kigali		
Requêtes/demandes/réponses	160	191
Procès en préparation	7	13
Procès en cours	6	5
Procès terminés	4	2
Verdicts	4	2
Appels	16 ^b	7
Admissions de culpabilité	–	1
Groupe des éléments de preuve et des informations		
Documents indexés	1 000	6 800

^a Voir A/54/521.

^b Le nombre d'appels en 2000 comprend les appels sur le fond et les appels interlocutoires.

Greffes

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>2000 Projections^a</i>	<i>2000 Chiffres effectifs</i>
Groupe de la presse et des relations avec le public		
Représentants des médias inscrits sur la liste de distribution	1 500	1 200
Communiqués de presse publiés	100	99
Demandes d'informations par téléphone ou de documents (émanant de la presse)	1 000	1 370
Demandes d'informations par téléphone ou de documents (émanant du public)	700	771
Visites organisées d'universitaires, d'autres groupes	100	111
Bulletins d'information	6	–
Journalistes accrédités	340	369
Expositions de photographies	10	7
Ateliers/séminaires	5	8
Section du service des audiences		
Audiences	442	237
Nombre de pages de procès-verbaux	99 052	40 585
Nombre de documents produits	2 985	25 272
Procès terminés	–	2
Section de l'aide aux victimes et aux témoins		
Témoins	210	61
Journées de comparution de témoins	2 683	1 246
Demandes de réinstallation	38	7
Témoins appelant une protection supplémentaire	105	22
Témoins appelant des mesures d'aide spéciale :		
Aide médicale et psychologique	140	28
Vêtements, etc.	187	38
Résidences protégées	4	4
Section chargée de la liaison avec les avocats et de la gestion du Centre de détention		
Nombre de conseils	50	66
Membres supplémentaires de la défense	50	41
Nombre maximum de détenus	50	44
Section de l'appui aux chambres		
Jugements définitifs (en anglais et en français)	9	2
Décisions de justice (en anglais et en français)	160	420
Mandats d'arrêt (en anglais et en français)	15	7
Confirmations d'actes d'accusation (en anglais et en français)	15	6
Décisions prises en vertu de l'article 40 <i>bis</i> du Règlement (en anglais et en français)	–	–

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>2000 Projections^a</i>	<i>2000 Chiffres effectifs</i>
Rapports annuels	1	1
Annuaire	1	—
Section des services juridiques généraux		
Nombre de mandats d'arrêt transmis	15	5
Nombre de mémoires	45	73
Nombre de séances plénières assurées	1	3
Division de l'administration		
Section du personnel		
Tableau d'effectifs	916	810
Candidatures reçues et examinées	4 000	7 885
Contrats de louage de services	100	72
Offres d'engagement	95	106
Tests préliminaires	100	172
Cours de formation	80	93
Section des finances		
Effectifs figurant sur les états de paie (budget ordinaire, fonds extrabudgétaires et projets)		
Personnel local	390	314
Personnel international (portion locale de la rémunération)	450	417
États financiers mensuels (en dollars É.-U.)		
Demandes de remboursement (frais de voyage, etc.)	5 500 000	5 934 000
Autres versements	20 000 000	30 034 000
Crédits ouverts	90 000 000	86 337 000
Dépenses extrabudgétaires	1 200 000	440 000
Nombre de bordereaux de décaissement	8 200	8 758
Nombre de chèques émis	14 150	16 834
Nombre de reçus officiels établis	2 100	1 516
Nombre d'états financiers	12	12
Nombre de rapports sur l'exécution du budget	12	12
Section des services généraux		
Gros travaux achevés	200	207
Gros projets d'entretien	17	16
Réparation et installation électriques	400	370
Interventions du service des bâtiments (groupes électrogènes)	880	1 121
Télécopies, valise et courrier du Greffe		
Reçus	36 000	64 582
Envoyés	20 000	49 472
Nombre d'articles envoyés par la valise	1 500	1 500

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>2000 Projections^a</i>	<i>2000 Chiffres effectifs</i>
Nombre d'articles reçus par la valise	1 500	1 041
Pages de télécopie envoyées	110 000	140 026
Pages de télécopie reçues	25 000	67 011
Demandes de visa ou permis de résidence	750	1 889
Nombre de bons de commande (PRO.6)	400	500
Expéditions à l'occasion de nominations	30	40
Expéditions à l'occasion de rapatriements	30	30
Expéditions à l'occasion de congés dans les foyers	200	300
Opérations aériennes		
Nombre de vols	400	397
Nombre de passagers	2 000	1 765
Nombre d'articles transportés : valise, marchandises, bagages	2 000	2 478
Voyages		
Demandes d'autorisation de voyage examinées	3 000	1 353
Factures	3 000	1 262
Achats		
Commandes passées	480	741
Contrats signés	18	4
Contrats examinés par le Comité local des marchés	40	29
Contrats examinés par le Comité des marchés du Siège	6	6
Groupe des communications et systèmes d'information		
Technologie/gestion		
Appui au réseau local	5	6
Connexions au réseau local	1 000	1 000
Appels au service de dépannage	36 000	34 500
Appels au service de dépannage par préposé	18 000	6 900
Service de dépannage – ordinateurs installés	1 500	1 500
Nombre d'audiences avec enregistrement audio et vidéo	450	334
Communications, raccordements PABX	1 000	838
Demandes d'installation de nouveaux postes/de déplacement de postes	700	900
Dépannage (communications)	1 400	3 000
Nombre de demandes adressées au service de dépannage	3 400	10 000
Nombre d'appels reçus au central	60 000	270 000
Groupe des transports		
Nombre de coupons de carburant	19 300	11 466
Nombre de commandes de travaux d'entretien et de réparation de véhicules	4 000	1 651
Coupons de transport	26 900	6 430

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>2000 Projections^a</i>	<i>2000 Chiffres effectifs</i>
Nombre de pièces détachées commandées	3 500	3 619
Section des services linguistiques et des services de conférence		
Nombre de pages traduites	22 000	21 594
Nombre d'audiences avec services d'interprétation (Arusha)	445	333
Nombre de journées de travail d'interprètes sur le terrain (Kigali)	4 075	1 325
Nombre de pages envoyées à la reproduction	2 000 000	1 476 820
Section des services de sécurité		
Nombre moyen de patrouilles et de factions par jour	28	54
Nombre de cartes d'identité délivrées au personnel	1 200	3 772
Nombre de laissez-passer délivrés aux visiteurs	1 000	22 433
Nombre d'agents assurant la sécurité des salles d'audience et des accusés	16	16
Nombre d'agents assurant la sécurité du siège du Tribunal	75	85
Nombre d'agents assurant la sécurité du Centre de détention des Nations Unies	16	27

^a Voir A/54/521.